# LETTRE OUVERTE

À Privas, le 15 mai 2025

MAI 2025

## Le Conseil Départemental de l'Ardèche ne respecte pas ses agents, porte atteinte à leur dignité et à leur santé mentale et physique

Depuis quelques mois, nous constatons une forte dégradation du dialogue social au sein de notre collectivité. Nous alertons, mais malgré nos multiples demandes de rencontre avec le Président et nos multiples relances, nous n'avons pu obtenir de date de rendez-vous raisonnable.

Le Président n'a manifestement pas la volonté de nous recevoir et nous ne sommes pas sa priorité.

**C'est la 1ère fois que la CFDT n'arrive pas à obtenir un rendez-vous avec un Président du Département de l'Ardèche**

**Ne pouvant être ni entendus ni reçus rapidement, nous sommes contraints de dénoncer publiquement ce qu'il se passe au sein de notre collectivité et nous nous réservons le droit d'alerter la presse :**

- *Des dysfonctionnements à tous les niveaux :*

  - De nombreux services et agents en souffrance
  - La concertation et la communication insuffisantes
  - Des difficultés à recruter et des anomalies dans les procédures de recrutement

- *Un management de plus en plus vertical imposé par la direction générale :*

  - Des réorganisations passées en force (absence de concertation, absence de jury…)
  - Des notes de direction allant à l'encontre des lignes directrices de gestion pourtant votées
  - Des procédures disciplinaires entachées d'irrégularités avec les droits des agents non respectés : entretiens de recadrage déguisés, accusations infondées, intimidations

Ne pas jeter sur la voie publique

- ***Des enquêtes administratives à 2 vitesses et une partialité qui posent question :***

  - Une enquête lancée tardivement malgré de nombreuses alertes et une autre lancée et réalisée en urgence (incompréhension vis-à-vis des différents faits reprochés)
  - Sanctions disproportionnées d'un côté et clémence voire absence de sanction de l'autre
  - La présomption d'innocence non respectée :
    - ✓ Des agents jugés publiquement, accusés de faits graves non matériellement établis à ce jour et avec des menaces de sanction, les mettant en grande difficulté
  - La confidentialité des enquêtes et des témoignages non respectée

    L'administration communique sur :
    - ✓ L'enquête en cours sans le moindre respect de discrétion et ceci à toute occasion : elle qualifie abusivement les faits auprès d'agents non concernés directement (réunion DGA, Copil avec les directeurs, réunions de service) sans aucun respect des recommandations des F3SCT (en parler le moins possible et respecter la confidentialité de la procédure) et elle porte atteinte à l'intégrité des agents ciblés.
    - ✓ Les questions et réponses de l'audition d'un agent lors de l'enquête : non-respect de la confidentialité et exposition de l'agent
  - Pas de protection pour les lanceurs d'alerte malgré les promesses : ils disent subir des représailles et ne peuvent compter que sur l'aide du syndicat et de la section
  - Pas de communication des conclusions officielles des enquêtes ou alors en occultant des faits avérés ou des paragraphes complets sans justification.

- ***Impacts sur les agents et la collectivité :***

  - Mal être, perte de confiance, de motivation et de sens dans leur travail
  - Épuisement des agents en première ligne pour gérer seuls ces dysfonctionnements ou la charge de travail trop importante
  - Dommages collatéraux inutiles et démesurés sur des directions entières et les usagers
  - Utilisation très discutable de l'argent public
  - Image du Département dégradée

**Ces agissements doivent cesser immédiatement !**
**Retrouvons rapidement le chemin du dialogue social**
**La CFDT exige des actions concrètes pour rétablir un environnement de travail motivant, sain et respectueux pour tous les agents**

Ne pas jeter sur la voie publique